



ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMEN DURABLE

LA RECUPERATION D'EAU PLUVIALE **elle mérite toute notre attention et tout notre respect !**

Comment obtenir une subvention ?

La commune de Mundolsheim vous propose d'obtenir une subvention de 30 € pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie jusqu'à 500 litres, et 50 € si la capacité est supérieure à 500 litres.

Pour cela, vous devez :

- habiter Mundolsheim
- utiliser la cuve à Mundolsheim
- remplir le formulaire ci-dessous, disponible au service technique, et l'envoyer, une fois rempli, au service comptabilité de la mairie (*tout formulaire incomplet ou inexact entraînerait le refus de la subvention*)
- envoyer aussi l'original de la facture de la cuve (*la réclamer au revendeur, le ticket de caisse n'est pas valable*)
- joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

La Commune de Mundolsheim précise les points suivants :

- la dépense minimum engagée devra être de 60 €
- la cuve non enterrée, ne doit pas être une gêne visuelle à partir du domaine public
- l'aide est limitée à une demande par famille ou résidence
- l'utilisation de l'eau de pluie n'est réservée qu'à un usage extérieur (jardin, voiture...)

Faites un geste pour l'environnement...



Demande d'une subvention de € relative à l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie de litres.

1. coordonnées du demandeur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Nombre de personnes composant la famille :

2. cuve de récupération

Type :

Marque/ capacité :

Prix :

3. emplacement de la cuve

Adresse :

.....

Contrat d'engagement

Je m'engage à utiliser cette cuve à l'adresse mentionnée ci-dessus conformément aux recommandations préconisées par la Commune.

Fait à : le

Lu et approuvé